

LE JOURNAL DES

DEO FAVENTE, HAUD
PLURIBUS IMPAR

ETUDIANTS

DEUX CENTS

Cousineau, P. E. E. D.
27 Mansfield

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1895

No 8

SOMMAIRE

- PAGE 1.—Bulletin Universitaire.—Les Canadiens Français jugés par un Anglais.
- PAGE 2.—Heureuse idée.—On demande des arguments.—Notre langue. *Jean de Laval*.—La Basoche, *Essayiste*
- PAGE 3.—Causerie, *Juan Moy*.—Échos des Cours de Droit Civil, *Lex*.—L'envie, *I. R. G.*
- PAGE 4.—Lettre ouverte à Mademoiselle Germaine, *Luy d'Arcl*.—Regrets, *Cloris*.—Chez les Étudiants en pharmacie, *Un Étudiant*.—Carnet d'un Curieux.—Fête intime, *Marcel*.—Chez les Étudiants en Médecine, *Carabin*.
- PAGE 5.—Lettre ouverte, *Arthur*.—D'autres paroles sur un air vieux comme le monde, *Luy d'Arcl*.—Réflexions d'un sage, *G. D.*—Une singulière conjugaison.
- PAGE 6.—Le vin de mon oncle, nouvelle, *suite*, *Fidélion Pascal*.
- PAGE 7.—Un arrêt judiciaire, *suite*, *Z. Lesage*.—Jeu de l'Oignon, *B. L.*
- PAGE 8.—Entre deux plaidoyers.

Bulletin Universitaire

La séance que les étudiants en médecine ont à organiser pour le 4 de décembre, promet d'être très intéressante.

La circulation de notre journal s'accroît de jour en jour. Nous remercions nos confrères et le public de leur encouragement.

Les étudiants en médecine se proposent de faire, vers le milieu du mois prochain, une démonstration en l'honneur des artistes de l'Opéra Français.

La séance du Parlement-Modèle, mercredi dernier, a été très orageuse.

Quelques députés ont prononcé des discours épatants.

Tous les étudiants, spécialement ceux de la faculté de droit, sont invités à assister au cours d'économie politique qui se donne, à chaque samedi soir, au Monument National.

Nous avons le plaisir d'accuser réception de la nouvelle brochure de M. Arthur Buies sur *le chemin de fer du Lac Saint-Jean*.

Nous le remercions de tout cœur d'avoir pensé à nous.

Samedi dernier, les étudiants en droit ont présenté à leur professeur de droit civil, l'honorable juge Jetté, un magnifique portrait au crayon, dessiné par un de leur confrère, M. DeGuire.

On dit à travers les branches que le Parlement-Modèle donnera, sous peu, le bal de l'orateur.

Quelle excellente idée ! Nos députés vont-ils se tremousser un peu.

Notre ami, M. Z. Neveu, E. E. L. doit bientôt partir pour aller passer quelques jours en promenade chez son oncle, le curé de Huntington, N. Y.

Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Nous accusons réception du premier numéro du journal *Le Saint-Laurent*, publié à Fraserville, Rivière du Loup, en bas.

Nous souhaitons bon succès et longue vie au nouveau confrère.

L'étudiant en droit qui devait nous laisser pour nicher s'établir au Manitoba, a changé d'idée.

On dit que l'affection qu'il porte à une certaine jeune fille de la rue St-Denis, ne serait pas étrangère à ce changement de décision.

Parmi les étudiants qui sont allés entendre Marsick, le virtuose français, mercredi soir, nous avons remarqué : MM. E. Guerin, E. E. D., Ed. Surveyer E. E. D., M. Miguelon, E. E. M., I. Lamontagne, E. E. D. A. Huot, E. E. P. etc., etc.

Le club conservateur, alimenté en grande partie par des étudiants, donnera son banquet annuel le 21 de décembre.

Le prix de la carte sera d'un dollar.

Le banquet, selon toute probabilité, aura lieu au Saint-Lawrence Hall.

Les conférences de M. l'abbé Lecocq, données pour les étudiants de l'Université Laval, après la messe basse de 8.30 heures, dans l'église de Notre Dame de Lourdes, sont très intéressantes et très instructives.

La plupart des étudiants se font un devoir d'y assister.

Un de nos confrères, depuis dimanche dernier, ne fait que broyer du noir. On rapporte que sa *bien aimée* l'aurait averti de ne plus mettre les pieds chez elle. Nous lui offrons nos sympathies les plus sincères pour le grand malheur qui le frappe.

Lundi dernier, M. J. O. Lacroix, E. E. D. et secrétaire de l'administration du JOURNAL DES ETUDIANTS, est entré dans la vingt-deuxième année de son existence. A cette occasion, plusieurs de ses amis se sont réunis chez lui où il lui ont fait fête jusqu'à trois heures du matin.

Jeudi soir, a eu lieu l'ouverture du cours d'agriculture et de colonisation au Monument National. Les

élèves de l'Ecole Normale appelés à l'enseignement dans nos campagnes, ainsi que les étudiants vétérinaires de Laval ont été spécialement invités à suivre ce résumé en vingt leçons des cours complets des écoles spéciales d'agriculture de France et d'Angleterre.

Hier soir, M. l'abbé Guillemet, a continué au Cercle Ville-Marie, la série de ses intéressantes causeries scientifiques.

Il a traité de "l'Instinct chez les animaux vivant en société."

L'auditoire a souvent souligné les beaux passages de cette savante étude par ses applaudissements.

La séance était sous la présidence d'honneur de M. le Dr Jos. Masson.

Les deux ouvrages de M. L. O. David : "Les patriotes de 1837-38" et "Mes contemporains" seront vendus à moitié prix à tous les étudiants.

Au lieu d'un dollar, ils n'auront qu'à payer 50 cts.

M. L. O. David est un ami dévoué de la jeunesse. C'est pour lui que utile qu'il lui offre ces deux magnifiques volumes à des conditions aussi avantageuses.

Parmi les étudiants qui ont assisté, mercredi soir, au grand banquet donné à l'occasion de l'inauguration de l'Hospice Auclair, nous avons remarqué : MM. A. Archambault, J. R. Mainville, A. Berthiaume, J. Beaulieu, P. Cousineau, A. Pilon, etc.

Quelques uns s'étaient payés le luxe d'y conduire l'objet de leur flamme.

Nous reproduisons de *La Semaine Religieuse*, ce qui suit :

"Nous recommandons à la sympathie de nos lecteurs le vaillant petit journal que les étudiants viennent de fonder, et qu'ils se proposent de rédiger avec tout l'entrain et le brio de la jeunesse, mais en même temps avec toute la dignité qui convient à l'organe de jeunes gens fréquentant une université catholique."

Un de nos abonnés nous envoie cinq dollars pour le prix de son abonnement.

Quel excellent abonné !

Et comme nous lui sommes reconnaissants ! Si nous en avions une certaine comme celui-là, ça nous dédommagerait bien du chagrin que nous causent ceux qui persistent à nous oublier. C'est si peu de trouble de mettre un dollar sous enveloppe et de l'envoyer à l'adresse suivante : LE JOURNAL DES ETUDIANTS, B. 2187, B. P. Montréal.

Pour assister aux représentations de l'Opéra Français, moyennant réduction, les étudiants doivent maintenant être munis d'une carte

spéciale, sur laquelle sont apposés leur portrait et leur signature.

Ce nouveau système a été mis en vigueur pour prévenir les abus auxquels a donné lieu la vente des coupures.

C'était à faire croire, avec l'ancien système, que nous passions nos soirées à l'Opéra, lorsque la plupart de nous étions bel et bien à bûcher consciencieusement dans nos auteurs.

M. J. E. P. ne nous apprend pas une nouvelle en nous annonçant qu'il a déjà lu *L'Amour* de Victorien de Saussey, reproduit dans le numéro 6 du JOURNAL DES ETUDIANTS.

Personne n'a voulu s'attribuer la paternité de cet écrit. C'est par un erreur du typographe que les deux initiales, qui ont scandalisé M. J. E. P., se sont trouvées au bas de cette reproduction.

J'espère qu'il nous pardonnera cette erreur dont nous ne sommes qu'indirectement responsable.

On nous raconte qu'un étudiant, un soir qu'il était à causer familièrement avec une jeune fille, lui aurait dit dans le cours de la conversation : "Mademoiselle, comment pariez-vous que j'avale la fumée de la cigarette que je fume présentement." Essayez, répondit-elle. Il essaya, mais l'effort fut si grand, qu'il avala et la fumée... et la cigarette.

Le plus épaté ne fut pas la jeune fille, à ce que rapporte l'histoire, mais bien notre bon ami, qui, de rose tendre qu'il était, devint d'un bleu si foncé que la jeune fille se prit en deux fois pour se trouver mal, tant l'incident avait troublé ses esprits.

Les Canadiens - Français jugés par un Anglais

Le Principal Grant n'est pas toujours tendre pour les Canadiens-français. Au cours d'une conférence faite la semaine dernière à Toronto, il s'est exprimé dans les termes suivants que nous nous empressons de noter :

"Un bon nombre de personnes sont sous l'impression que les Canadiens-français ne sont pas aussi intelligents que nous le sommes. Ils nous ont cependant donné notre plus fameux sculpteur, nos deux meilleurs artistes, notre meilleur historien et notre plus grand poète. Je puis en outre demander : Ontario peut-il se vanter d'avoir des hommes publics tels que Cartier, Dorion, Masson, Angers, Joly, Laurier, etc. ? La masse du peuple est, comme ensemble, une classe d'élite."

Pour tout ce qui concerne les abonnements au journal, veuillez, s'il vous plaît, vous adresser à M. J. O. Lacroix, E. E. D.

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

PARAISANT LE SAMEDI
Rédigé en Collaboration.

JOSEPH BEAULIEU - Directeur
Bureau : UNIVERSITÉ LAVAL.

ABONNEMENT - \$1.00 UN AN.
" " 0.75 SIX MOIS.

PAYABLE D'AVANCE.

Annonces tarifées par contrats spéciaux

Toutes correspondances concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit :

LE JOURNAL DES ETUDIANTS,
Boite 2187, B. P.,
Montréal, Canada.

MONTREAL, 30 NOVEMBRE '95

Heureuse idee

Le portrait de l'honorable Juge Jetté que lui ont présenté ses élèves, samedi dernier, est placé au-dessus de la tribune du professeur, dans leur salle de cours.

A celui-ci, paraît-il, ils se proposent de joindre tous ceux des autres professeurs de la Faculté.

L'idée est heureuse.

Nous y applaudissons de tout cœur.

Dans les écoles publiques, chez les Romains, on exposait la statue de ceux qui avaient bien mérité de la patrie. "Toute la jeunesse, ajoute Rollin, puisait, par la contemplation de ces apothéoses, de grandes leçons de patriotisme."

Outre donc le souvenir que ces portraits serviront à perpétuer chez les élèves, nous voulons y voir, nous, sans craindre d'exagérer, la leçon que recevait la jeunesse romaine à la vue du portrait de ceux qui avaient bien mérité de la patrie.

Le savant professeur, dont le portrait inaugure cette série, peut être à notre jeunesse une haute leçon de travail, de dévouement et d'honneur.

On demande des arguments

Un étudiant en droit écrit à notre journal, sollicitant une réponse à la question suivante :

A poursuit B pour injures verbales proférées depuis au delà d'un an ; n.ais il allègue qu'il n'en a en connaissance que dans l'année. B plaide prescription. Est-ce à B à prouver que A connaissait l'injure plus d'un an avant l'action, ou A doit-il prouver son ignorance ?

Cette question a été posée au *Star* dans le même numéro que celle discutée par notre collaborateur X... dans le dernier numéro du journal, et d'après l'avis du *Star*, c'est à B à faire la preuve.

Nous serons heureux de publier tout travail soit à l'appui de cette opinion, soit contre.

NOTRE LANGUE

Nous extrayons de la brochure de M. Buies, "Anglicismes et Canadianismes" le passage suivant :

"Il y a une chose qui nuira éternellement chez nous, non-seulement à la correction du français, mais encore à la familiarité, à l'intimité avec la langue française, c'est que nous vivons dans un pays anglais, dans un milieu anglais, et que nous

sommes entourés d'anglais. Ce qui est absolument français, dans la province de Québec, ce sont les traditions, le caractère, le type, l'individualité, la tournure d'esprit et une manière de sentir, d'agir et d'exprimer qui est propre aux vieux gaulois. Ce qu'il y a de moins français, c'est la langue. Je mets en fait que la plupart des hommes publics, des hommes de profession, de tous ceux qui appartiennent à une carrière active quelconque, savent moins bien le français que l'anglais, qu'ils emploient régulièrement, à leur insu, quantité de tours de phrase, de membres de phrase anglais ; je dirai plus, et dûl le bureau tout entier se ruer sur moi pour m'estourbir ou pour m'écorcher vif, je dirai qu'en général nos avocats (ce sont eux les traitres, les "pendards," à quelque parti qu'ils appartiennent) ne parlent ni l'anglais ni le français, mais un jargon coriace qu'on ne peut comprendre que parce qu'on y est habitué, et que l'on sait mieux ce qu'ils veulent dire que ce qu'ils disent. Et remarquez que je parle en ce moment d'hommes de mérite, d'hommes de valeur, (je laisse de côté les manœuvres de la profession) je parle d'hommes intelligents, cultivés, instruits, possédant une foule de connaissances, d'hommes enfin qui feraient leur marque dans n'importe quel pays, au milieu de n'importe quelle société avancée en civilisation. Mais que voulez-vous ? Ça n'est pas leur faute, c'est la faute du milieu où nous sommes. L'habitude constante et régulière des deux langues les pervertit forcément toutes les deux, surtout, bien entendu, celle qui doit le plus souffrir de cette bâtardise, par les conditions d'infériorité où elle se trouve. Ici, le commerce, l'industrie, la finance, les arts, les métiers et jusqu'à l'éducation, jusqu'aux habitudes, jusqu'à la manière de dire "Bonjour" et de se moucher, tout est anglais. Comment notre langage réisterait-il à toutes ces influences extérieures qui agissent continuellement sur lui, l'enveloppent et l'étreignent ? Comment ne s'imprégnerait-il pas de ces mille apports quotidiens qui sont tous autant de causes de dissolution ? Ce serait miracle qu'il en fût autrement. Mais de là à conclure qu'il faut laisser sottement les choses aller comme elles vont, *sinere res vadere ut vadunt*, il y a un abîme que je suis déterminé pour ma part à franchir, et que je veux déterminer mes compatriotes à franchir avec moi. Si nous succombons à la tâche, eh bien ! nous succomberons ; mais ce ne sera pas sans un suprême effort, et s'il nous faut faire entendre le "finis *Canadae* français" que ce soit, comme Koskiusko, les armes à la main."

JEAN DE LAVAL.

—Le corps change, les rides se forment les cheveux blanchissent, les sens perdent de leur énergie ; mais l'âme surnage au-dessus des ruines qui commencent, comme la lumière du jour éclaire et dore les colonnes d'un temple tombé.

LA BASOCHE

Quelques étudiants en droit ignorent sans doute que ce mot : "La Basoche," un peu nouveau sinon tout à fait baroque au premier abord, désigne leurs glorieux ancêtres.

Eh bien, oui ! "La Basoche" était autrefois la communauté des Clercs du Parlement de Paris. Les Clercs d'avoués et de procureurs composaient cette association. C'était le corps des Etudiants d'alors.

"Basoche" vient d'un mot grec que je ne me rappelle pas (je n'ai jamais été un helléniste) mais dont la signification en français est "discours goguenard et plaisant" ; parce que les membres de la Basoche s'exerçaient au rôle d'avocat en plaçant à certains jours des causes fictives, ce qui n'était très souvent qu'un jeu d'esprit qui ne laissait pas cependant de les rendre capables d'une profession plus sérieuse.

Philippe-le-Bel "de l'avis et conseil de son parlement" fut l'auteur de l'institution de la Basoche. Il accorda plusieurs privilèges à ses membres afin de leur donner de l'émulation et du courage dans la poursuite de leurs études légales.

Il y avait une juridiction tenue par eux, pour régler leur discipline et statuer sur les différends qui pouvaient les diviser. Sous ce rapport nos aînés étaient beaucoup plus favorisés que nous ; car aujourd'hui, s'il arrivait (cas purement spéculatif à la vérité) qu'un étudiant eût des démêlés avec la Justice, il n'aurait peut-être que la faveur de débrouiller sa petite affaire à huis-clos devant le Recorder, et peut-être aussi ne paiera-t-il que trois piastres au lieu de cinq pour éviter les "huit jours."

Vers le milieu du seizième siècle, les habitants de la Guyenne s'étant montrés rebelles au sujet de l'impôt sur le sel, les Basochiens, alors comme aujourd'hui défenseurs de tous les droits par tous les moyens légitimes, au nombre de dix mille, marchèrent volontairement contre les émeutiers, avec le connétable de Montmorency ; ils se conduisirent avec une si grande valeur que Henri II les laissa libres de choisir eux-mêmes la récompense qui leur était si bien due, mais nos désintéressés devanciers ne voulurent rien accepter.

Alors, touché de leur procédé autant que de leur service, le roi, entr'autres récompenses, confirma à la Basoche un titre contesté, celui de *Royaume de la Basoche*. On lui accorda en outre une somme d'argent pour ses amusements. Le roi de la Basoche eut ses armoiries qui étaient trois écritoires.

Cette souveraineté n'était pas un vain mot, elle ne s'appuyait pas sur un vain titre. Les Clercs eurent le pouvoir "de juger et dernier ressort sous le titre et autorité du Royaume de la Basoche" comme aussi "d'établir des juridictions basochiales dans les sièges du royaume ressortissant au parle-

ment de Paris, à la charge de tenir foi et hommage du Roi de la Basoche."

Tous les ans le Roi, de la Basoche devait faire "montre" à tous les clercs du Palais ainsi qu'à ses sujets les Basochiens. On entendait par "montre" une sorte de carrousel où se montraient tout le grotesque possible et le luxe le plus original.

Ces sortes de tournois faisaient fureur et on accourait de fort loin pour y assister. François Ier lui-même se rendit tout exprès à Paris pour jouir de ce spectacle.

Comme un vient de le voir, les Basochiens composaient un royaume. Ils formaient un peuple à part ayant sa constitution propre : ils étaient un état dans l'état.

Cette indépendance, ils l'avaient conquise par leurs prouesses. De là viennent sans doute ces idées belliqueuses qui font qu'une ou deux fois l'année, les Etudiants de Montréal, se conformant à une vieille tradition, prennent la ville d'assaut ; ils se promènent en conquérants dans ses rues sous les yeux des hommes de police qui se dissimulent dans l'ombre ou disparaissent en se glissant comme des fantômes sous des portes cochères.

Ils s'emparent des voies de communications et se font transporter d'un faubourg à l'autre sans autre rémunération qu'un tapage d'enfer qu'ils consentent à donner gratuitement au pauvre conducteur à moitié mort de terreur et au mécanicien qui peste contre la lenteur des courants électriques.

Mais tout beau jour a son coucher. Henri III effrayé du nombre des clercs et puérilement jaloux du "Roi de la Basoche" supprima ce titre.

Le Royaume des Basochiens marche alors vers sa décadence ; on attaque ses privilèges de toutes parts. Un arrêt du Parlement de Paris porte que : "La Cour fait inhibition et défense aux clercs de porter bâtons ou cannes dans l'enclos du palais."

On voit tout ce qu'avait perdu la Basoche ; son empire avait cessé ; ses privilèges avaient été anéantis ; bientôt il ne resta plus de trace de cette souveraineté, qui, s'effaça comme tant d'autres se sont effacés depuis.

La Basoche est morte, mais les Basochiens ne le sont pas. Les membres des facultés de Droit et de Médecine de notre Université Laval en sont la preuve. Elle n'a fait qu'évoluer et changer de nom. Cette franche gaieté, cet esprit bruyant, tapageur, sans malice d'autrefois, existent encore.

Et l'on voudrait anéantir cet esprit consacré par une tradition de six siècles !

Ah ! Ah !

ESSAYISTE.

Le bureau du JOURNAL DES ETUDIANTS, à l'Université Laval, sera ouvert à tous les mercredis soirs, de huit à dix heures.

CAUSERIE

Ce cercle académique dont j'ai parlé il y a quelque temps, s'est constitué régulièrement, ces jours derniers, sous le nom modeste de "L'école littéraire de Montréal." Les officiers choisis sont de tous les âges. Le conseil possède donc en lui-même deux garanties essentielles de succès : l'activité et le dévouement des jeunes et la sagesse des moins jeunes. Je ne dis pas des *vicieux*, parce que les barbes blanches sont fort rares à l'école littéraire.

Cette société bien dirigée pourra certainement rendre de grands services à la jeunesse. Elle est unique en son genre à Montréal, et son utilité pratique consistera à forcer ses membres d'écrire au moins un travail à chaque mois. Il est grand le nombre des jeunes gens, qui, faute d'occasions, cessent tout-à-fait d'écrire au sortir du collège. Il faut bien peu de temps pour perdre le style qu'on a pu s'acquérir dans ses humanités. Deux ans d'inaction suffisent amplement à une plume pour se rouiller.

Ceux qui voudront dans leurs loisirs cultiver les lettres auront donc maintenant un champ ouvert à leur disposition. Des connaisseurs seront juges de leurs travaux, et l'honneur de la publication réservé aux œuvres de mérite sera un stimulant pour ceux qui fuient d'ordinaire tout travail appliqué.

Tous les jeunes gens sont libres d'entrer dans ce cercle au moyen d'un écrit de leur composition, qu'ils doivent soumettre au comité de critique par l'entremise du secrétaire-correspondant, monsieur Charbonneau, No. 249 rue St-Dominique.

* * *

J'ai reçu plusieurs réponses à la question de droit parlementaire que je soumettais. L'autre jour, à nos lecteurs. Voici la plus courte qui résume d'ailleurs toutes les autres.

Mon cher J'man Moq,

Il n'y a aucun doute pour moi, que la question préalable, ayant parfois pour but d'empêcher la multiplicité des amendements ou d'arrêter un débat fastidieux, le vote doit se prendre immédiatement dès qu'elle est posée. C'est ainsi qu'on vient de l'interpréter à Québec et c'est là, du reste, l'opinion exprimée dans son cours par notre professeur de droit parlementaire.

T. A. D.

Eh bien ! je diffère d'opinion avec mes correspondants. Je vois que je vais à l'encontre d'une opinion généralement reçue, mais je crois pouvoir m'appuyer formellement sur une autorité reconnue en ce pays.

Je dirai d'abord que si nos législateurs de Québec n'ont pas jugé à propos de faire un débat lorsque la question préalable fut posée par M. Marion, cela ne signifie en aucune manière qu'ils n'en avaient pas le droit.

Je ferai maintenant remarquer qu'une telle portée donnée à la question préalable en ferait une arme si puissante entre les mains de tout député, qu'elle serait contraire à l'esprit des institutions parlementaires, contraire à la liberté dont jouissent tous les députés de prendre part aux délibérations.

Je soutiens que la question préalable étant posée, le débat peut se continuer indéfiniment sur la question principale, quitte à prendre un vote sans autre débat sur cette question principale, si la question

préalable est résolue affirmativement. C'est le sens rigoureux de l'article 35 des règles de la Chambre des Communes d'Ottawa. Et c'est l'interprétation donnée par Bourinot à cet article comme on peut le voir dans son nouveau livre "How Canada is governed" où il dit à la page 114 : "The debate then continues as before on the original or main question."

Enfin, je citerai un précédent. En 1856, lors de la discussion sur l'affaire Riel, sir Hector Langevin posa la question préalable, secondé par sir Adolphe Caron, et la chambre discuta quinze jours avant de prendre aucun vote.

* * *

Il est évident que le futur notaire qui a l'air de m'écrêter sous le nom de *Cric-Brac*, dans notre dernier numéro, fait exception à la règle générale et ne mérite pas les éloges que j'ai faits l'autre jour de ses confrères.

Allons donc ! Peut-on ainsi prendre aux cheveux une occasion de déclarer la guerre ! Dans le monde, il faut bien en prendre son parti, chaque cla-se sera toujours un peu l'objet des quolibets d'une autre. Les avocats sont appelés voleurs, les habitants, peignes, et il fut de mise de toute éternité de goguenarder entre autres choses les notaires et les belles-mères. Parce que je prends part bien inoffensivement à ce mouvement général, sans faire la moindre allusion personnelle ou locale, il va se trouver un petit *Brac*, encore étudiant à l'Université Laval de Montréal, qui va se croire attaqué et qui va pondre toute une colonne pour défendre la réputation de ses amis que je n'ai nullement attaqués.

C'est comme si la belle-mère de mon ami Joseph s'avait d'exprimer son indignation au public par ce que j'aurais cité sur le compte de ses congénères quelque malin mot d'esprit, vieux de deux cents ans.

Qu'au moins mon olibrius de *Cric-Brac* n'aille donc pas parler au nom de ses confrères, qui ne l'en ont nullement chargé du reste.

* * *

Je suis heureux que le comité du bill des étudiants ait donné signe de vie. On n'a qu'à prendre la chose à cœur pour réussir. L'opposition presque unanime du barreau ne pèse guère dans la balance de nos législateurs, comme on a pu le voir lorsqu'il s'est agi de faire adopter le bill Hall.

De plus, nous présentons cette année un projet qui jouit du prestige d'avoir été préparé par trois hommes éminents, dont l'un est membre du gouvernement actuel. L'an dernier, nous n'avions pas cet avantage ; notre bill contenait même, paraît-il, de graves irrégularités, et cependant il ne nous manqua qu'une voix pour réussir. Des libéraux et des conservateurs, des anglais et des canadiens-français sont favorables à ce projet. Nous avons donc de grandes chances de succès, et nous serions coupables de ne pas mettre en jeu toutes les influences dont nous pouvons disposer.

* * *

Un *Policeman*, de *La Presse*, a la présomption de croire m'avoir reconnu sous mon pseudonyme. Il a même failli nommer celui qu'il me soupçonne d'être. Gare aux apparences !

JMAN Moq.

M. J. H. Loranger, E.E.D., est autorisé à prendre des annonces et abonnements pour LE JOURNAL DES ETUDIANTS.

ECHOS DES COURS DE DROIT CIVIL

Nous allons nous occuper aujourd'hui des obligations du vendeur, partie très importante et que nous ne saurions étudier avec trop de soin. Ce n'est pas tout de dire que l'on a fait un contrat : il n'y a là que de la théorie, du spéculatif ; les contrats sont en outre une source d'obligations et la loi veut que celui qui s'engage, qui engage sa volonté à faire ou donner quelque chose, soit contraint d'exécuter sa promesse.

Dans la vente, comme dans tous les contrats bilatéraux d'ailleurs, les deux parties contractantes ont chacune leurs obligations propres et personnelles. En effet, à moins que ce ne soit par donation, personne n'est censée se dépouiller, gratuitement et sans avantage, de ce qui lui appartient : pour que l'égalité soit conservée, il faut donner pour recevoir.

Voyons d'abord qu'elles sont les obligations du vendeur. Le code en indique deux principales : la *délivrance* et la *garantie* de l'objet vendu.

Qu'est-ce donc que la *délivrance* ? La *délivrance* est la translation de la chose vendue en la puissance et possession de l'acheteur.

Les anciens docteurs distinguaient diverses espèces de *délivrance* ou traditions. On opposait à la tradition réelle les traditions feintes ou symboliques et allégoriques : par exemple, la remise des clefs du bâtiment contenant des meubles vendus, remise qui devait se faire devant la porte du bâtiment *apud horrea, in re presenti*, était considérée comme une allégorie de la remise des choses elles-mêmes. En regard de la prise de possession ordinaire et effective, on n'admettait une possession de *longue main* que l'acheteur prenait en jetant de loin son regard sur la chose, l'œil étant considéré comme une main plus longue dont l'acheteur se servait pour s'emparer de la chose. De même, quand l'acheteur se trouvait déjà, dès avant la vente, en possession de fait de la chose comme dépositaire, locataire ou autrement, l'ancienne doctrine, au lieu de dire tout simplement que la *délivrance* s'opère alors par le consentement même, et qu'il n'est aucun besoin de tradition, voulait que l'acheteur fut réputé avoir remis la chose au vendeur qui était censé l'avoir immédiatement rendue à l'acheteur, en sorte qu'on voyait là fictivement une opération comprenant deux remises successives de la chose et qu'on appelait tradition de *brève-main*.

Le code a repoussé avec raison ce système empirique et matérialiste ; ces idées et autres semblables du droit romain ne sont plus de mise aujourd'hui, et il faut se contenter de dire que la *délivrance* est accomplie quand l'acheteur, de quelque manière que ce soit, avec ou sans tradition, avec ou sans acte matériel quelconque, se trouve

avoir la chose en sa possession et sous sa puissance.

Quant aux modes dont peut se faire cette *délivrance*, il faut distinguer si les objets à livrer sont des choses corporelles ou des êtres incorporels.

La *délivrance* des choses incorporelles, v. g. des créances, droits à une succession, etc., se fait ou par remise des titres ou par l'usage que l'acquéreur en fait du consentement du vendeur. Ainsi, je vous vends une servitude de puisage d'eau sur mon héritage ; je vous aurai livré cette servitude en vous laissant passer sur mon héritage et venir y puiser de l'eau.

Quant aux choses corporelles, le vendeur remplit son obligation de les livrer de la manière indiquée plus haut, soit en mettant l'acheteur en possession actuelle : ainsi je vous vends un cheval et je vous le donne pour l'amener dans votre écurie ; soit en lui permettant d'en prendre possession, tous obstacles étant écartés ; c'est le cas où vous ayant vendu ma maison, j'enlève mes meubles et vous donne les clefs de cette maison. Le vendeur, en un mot, doit mettre l'acheteur en son lieu et place et il doit lui procurer les moyens de faire tous actes de propriétaire sur la chose vendue, en jouir, en user et en abuser quand bon lui semble.

Quant aux frais de *délivrance* et d'enlèvement, l'article 1495 déclare ce qui suit : *Les frais de la délivrance sont à la charge du vendeur, et ceux de l'enlèvement à la charge de l'acheteur, s'il n'y a stipulation contraire.*

Le vendeur étant tenu de l'obligation de livrer la chose, il suit de là que si cette *délivrance* entraîne quelques frais, c'est lui qui doit les supporter. Ainsi la chose vendue est-elle dans les liens d'un engagement dont il faut la délivrer pour opérer la tradition, c'est le vendeur qui doit la dégager à ses frais. De même, le mesurage, le comptage, le pesage nécessaires pour consommer la livraison, sont, de droit, aux frais du vendeur.

Mais une fois que la *délivrance* est faite, l'enlèvement regarde l'acheteur. C'est à lui à le faire opérer à ses frais, car il est dans son intérêt. Il devra donc payer les dépenses d'emballage, de chargement et de transport et tous autres frais nécessaires pour se mettre en possession actuelle de la chose achetée.

LEX.

L'ENVIE

Face bas monde, rien n'est jamais pardonné :
Celui dont le front porte un nimbe de lumière,
L'orateur, le poète, l'âme haute et fière
Passe de tous haut comme un roi détroné.
On ne pardonne pas ses rêves à l'artiste,
Et même son sourire, on sait le rendre triste.
On ne pardonne pas au plus noble, au plus grand,
A l'ivresse d'un cœur qu'un autre cœur adore :
On ne pardonne pas au visage charmant.
La mort seule, peut-être on la pardonne... encore !

I. R. G.

AVIS

Nos agents chargés de collecter le prix de l'abonnement au JOURNAL DES ETUDIANTS doivent être porteurs d'une autorisation éignée par le Directeur, M. Joseph Beaulieu.

Lettre ouverte à Mademoiselle Germaine

Mademoiselle,

Fidèle à toutes les règles de la courtoisie, je me fais un devoir de répondre à votre lettre du No 7 de notre journal.

Avant tout, je dois vous dire que je ne désire pas engager de débat sur ce sujet puisqu'il n'y a certainement pas matière suffisante.

Dans mon insinuation au sujet d'Alphonse Karr, je n'ai pas voulu dire que vous aviez plagié, car j'aurais eu tout-à-fait tort.

Quand à avoir insinué que vous aviez paraphrasé, je regrette vivement de l'avoir fait; en effet, je n'ai trouvé qu'une seule phrase, et encore.

Ce qui est certainement un pur effet du hasard, puisque vous n'avez jamais lu "Les femmes" et "Encore les femmes."

Voici cette seule phrase qui est de vous et qui ressemble quelque peu à celle d'Alphonse Karr, paraphrasée, cela s'entend :

"Les petits garçons sont des hommes plus petits que leurs papas."

Voici ce que l'auteur des "femmes" dit quelque part :

"Les petites filles sont des femmes plus petites que les autres, mais ce sont des femmes."

Ma seule excuse de vous avoir accusée à tort, mademoiselle, est celle-ci :

Je n'avais pas les deux volumes plus haut mentionnés sous la main, quand j'ai lu votre article, et il y avait déjà un an que j'avais lu ces livres.

J'espère que le fait de livrer cette lettre à la publicité est une réparation suffisante, et que vous n'en exigerez pas une autre.

Pour ce qui est des idées, mademoiselle, je soutiens mon dire. Vous pensez à peu près comme Alphonse Karr avec cette seule distinction que vous ne l'avez pas lu. Ce doit être là un encouragement pour vous à continuer d'écrire.

Le chapitre "Grandeur et décadence de la feuille de figuier" dans "Encore les femmes," où il est question du paradis terrestre, m'avait fait croire à une paraphrase quelconque dans la dernière partie de votre article : "Les Garçons."

Je me suis fourvoyé, voilà tout.

Voici quelques phrases prises dans Alphonse Karr qui auraient pu justifier mes soupçons du reste mal fondés :

"Il n'est pas rare de voir des petits garçons, c'est-à-dire des enfants qui doivent un jour devenir des hommes."

"La plupart des mères, traitent les petites filles comme des poupées perfectionnées."

"Un petit garçon, n'est qu'un galepin qui ne pense qu'au cerceau, à la balle, etc..., une petite fille n'est qu'une femme plus petite."

Vous voyez qu'il existe entre vous deux une certaine manière originale d'écrire et de penser.

Encore une fois, mademoiselle, cela ne peut que vous flatter.

Je crois en avoir dit assez long, mademoiselle, pour rentrer en grâce auprès de vous.

Je demeure votre tout dévoué,
LUV D'AVEL.

RECRETS

Notre ami Napoléon mort !... Mais non, c'est un rêve insensé, c'est un horrible cauchemar. Comment lui qui, hier, nous conviait au plaisir, lui plein de vie, d'espérance et d'avenir. Non, non ! c'est un mensonge cruel ; il n'est pas mort. C'est impossible.

Nous ne voulions point croire à un pareil malheur ; hélas, il fallut bien se rendre à l'affreuse évidence. C'est bien lui que nous avons vu étendu sans mouvement, sans parole, sans vie, les yeux voilés pour toujours, le corps plus froid que le marbre. Il est donc mort notre ami, notre compagnon, notre frère. Tout nous le dit. Lui-même, dans un silence plus éloquent que les paroles ; les sombres ornements qui l'entourent, ces cierges allumés, ces voiles de crêpes, ces linceuls ; les larmes de ce vieillard, de ce père inconsolable ; le désespoir de cette pauvre mère ; les sanglots de toute sa famille ; la morne douleur et les soupirs étouffés de ceux qui furent ses amis, tout nous dit que c'est bien fini.

Oh ! qu'il est triste de voir mourir un jeune homme de vingt-trois ans, presque subitement, d'un mal étrange qui du premier choc l'étend sans connaissance et sans parole. En vain l'on s'agite et se remue ; en vain l'on appelle les hommes de l'art ; en vain l'on pleure et se désespère, rien n'y fait. L'arrêt est prononcé. La mort, la mort !

Pauvre ami, il meurt à l'instant où lui sourit la jeunesse, où l'avenir est pour lui l'espérance, la fortune, l'amour, l'estime, l'hyménée même. Le bonheur montait à son horizon dans un ciel sans nuage ; de longues et heureuses années lui semblaient promises, et il est mort.

Désormais, il dormira dans le cimetière ; c'est là que nous le retrouverons. Une pierre près d'un tertre où s'amorce celle déjà la neige, nous dira : "Ici repose notre ami Napoléon Vanier mort à 23 ans, le 25ème jour de novembre 1895". Puis plus bas sur la pierre, ces mots gravés en caractères plus profonds : "Parents et amis ne l'oubliez pas".

Oh, non ! Nous ne l'oublierons pas notre ami Napoléon. Son souvenir vivra bien longtemps dans nos cœurs. Il a été notre compagnon d'enfance, plus tard nous avons pris part aux mêmes amusements, ses peines ont été les nôtres ; au moment où nous nous y attendions le moins, il nous a été enlevé. Quelle impression cette mort va laisser parmi nous. Le temps ne l'effacera jamais. Le vide qu'il laisse dans nos rangs, nul ne le remplira. Notre ami nous manquera, il manquera à tous les siens.

Il est cependant une dernière consolation à notre peine, nous savons où reposent ses restes. Souvent il aura notre visite ; souvent, nous viendrons nous agenouiller sur sa tombe pour lui redire nos anciennes paroles d'amitié et rêver au passé, aux jours de jeunesse qui ne sont plus.

CLAVIS.

Chez les Etudiants EN PHARMACIE

A une assemblée générale, les étudiants en pharmacie se sont nommés des membres honoraires pour leur association. C'est dans le but de réunir et les étudiants et les pharmaciens pour la grande démonstration des pharmaciens du Dominion et des Etats-Unis, qui doit avoir lieu au printemps. M. R. W. Williams a été élu président, M. W. Lecours, 1er vice-président, M. H. R. Gray, 2e vice-président. En même temps, deux nouveaux membres ont été ajoutés au conseil : MM. B. Johnson et J. P. Durand.

A cette assemblée, il a été de plus question de donner un banquet cet hiver. Comme ce projet exigera beaucoup de préparatifs, M. J. Gadbois, sur l'ordre de M. Armand Genest, a convoqué une assemblée de tous les étudiants en pharmacie pour demain, le 30 courant, à 10 hrs précises a.m., chez le Dr J. P. Gadbois, 238-242 rue Cadieux.

Des questions très importantes seront soumises à l'assemblée.

UN ETUDIANT.

Carnet d'un Curieux

Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent, et de les revendre ce qu'ils s'estiment.

**

Toute discussion politique revient à ceci : je suis meilleur que vous ! Toute discussion littéraire à ceci : j'ai plus de goût que vous ! Toute discussion artistique à ceci : je vois mieux que vous ! Toute discussion musicale à ceci : j'ai plus d'oreille que vous !

**

Gounod racontait un jour à ses amis qu'étant jeune et grisé par ses premiers succès, il disait volontiers : "Moi !"

Plus tard ayant réfléchi, il disait : "Moi et Mozart !"

Plus tard encore, ayant grandi, il ne disait déjà plus que : "Mozart et moi !"

Aujourd'hui, l'illustre maître hoche en souriant sa tête convertie de lauriers, et dit modestement : "Mozart... !"

**

Le bal—

Tout ce monde qui se trémousse là est d'une triste-est mortelle. Il cria pour ne pas s'entendre bailler. N'importe. Chacun se dit, en se tordant aux sons de l'orchestre : "Ah ! comme je m'amuse ! Mon Dieu ! comme je m'amuse !... Mais je voudrais bien être chez-moi !"

FETE INTIME

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. J. E. Nolet E. E. M., ses nombreux amis, dimanche dernier, se sont réunis chez madame Légaré et lui ont fait fête.

La soirée a été des plus agréables. L'entrain et la gaieté n'ont pas cessé de régner un seul instant.

M. J. E. Nolet est un de ces étudiants dont les précieuses qualités ont su lui gagner des amis un peu partout.

Au moins cent cinquante personnes prenaient part à cette fête intime.

Pour perpétuer le souvenir de cet anniversaire, ses amis lui ont présenté un magnifique portrait à l'huile, peint par M. Pepin. Le peintre a fait vivre sur sa toile les traits sympathiques de notre bon ami. Ce portrait, outre le souvenir qui s'y attache, restera, nous en sommes convaincus, une véritable œuvre d'art.

Ce cadeau accompagnait une gentille adresse, lue par une plus gentille demoiselle encore.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : MM et Mes dames Nolet, Légaré Paradis sr. Paradis jr., Mathias, Desmarais, Gosselin, Sénéchal, etc., etc., Mesdemoiselles Maria Lizotte, Laura Lizotte, Laura Tanguay, Blanche Fugère, Emilia Fugère, Aimée Juneau, Elise Juneau, Blanche Boisvert, Délia Boisvert, Lemieux etc.

MM. Odilon Paradis, Raoul Paradis, Henri Paradis, Ernest Soulard, Hénri Daoust, Edouard Bernier, Armand Magnan, Philémon Marchand, Joseph Fortier, Isidore Boisvert, Alexandre Tremblay, J. St-Pierre, Joseph Paré.

Qu'il soit permis au JOURNAL DES ETUDIANTS de présenter ses souhaits à notre ami, M. J. E. Nolet. Pour arriver un peu tard, ils n'en sont pas moins sincères.

MARCEL.

Chez les Etudiants en Medecine

Tout le monde conviendra que l'érection de l'Université Laval, sur la rue St-Denis, a donné de l'importance au quartier, qu'on a convenu d'appeler aujourd'hui le quartier latin. Le crédit qu'il a acquis est tellement considérable que l'autre jour, une jeune fille, qui s'y connaît, me disait que c'était, sans contredit, le plus beau et le plus actif quartier de Montréal depuis que les Etudiants s'y étaient installés !!

Vous trouverez peut-être le compliment un peu flatteur, tout de même cela est une preuve que les Etudiants ne sont pas aussi méchants qu'on le dit. Toutefois, les habitants du quartier ont droit de s'enorgueillir de notre bel édifice universitaire, est une modeste petite rue de ce même quartier qui en a plus particulièrement bénéficié, je veux parler de la rue Notre-Dame de Lourdes ! En effet cet obscur petit passage que vous avez si souvent traversé, sans le voir, sera désormais considéré comme une des principales rues du quartier latin, grâce à la bonne société qui s'y presse, tout le long du jour. Je dis bonne société, cela vous fera peut-être rire, toutefois, je maintiens mon expression car j'ai la légitime prétention de croire que les mots *bonne société* ne sont pas incompatibles avec le mot "Etudiant," mais qu'au contraire ils peuvent être associés sans qu'on ait lieu de s'étonner comme l'a fait, il y a quelques semaines, le pur M. Tardivel, dans son journal "La Vérité." Je n'entreprendrai pas de lui répondre, car tout le monde, lui excepté, sait à quoi s'en tenir sur ce sujet ; d'ailleurs je crois que la pilule que lui a administré notre regretté vice-recteur, l'abbé Proulx, a eu pour effet de le calmer considérablement.

Allons ! revenons à la rue Notre-Dame de Lourdes, qui, à l'avenir, sera considérée comme une rue *fashionable*. Cependant avant que le *high life* en fasse le lieu de ses promenades favorites, il faut qu'elle subisse de nombreuses améliorations ; c'est pourquoi les étudiants ont résolu d'attirer l'attention du Conseil-de-Ville sur son état actuel. D'abord, il nous faut des trottoirs convenables, car après tout, nous ne sommes pas en Chine, où la singulière habitude existe de faire la promenade en marchant l'un devant l'autre. Ici, à Montréal, les marches à deux de front sont à la mode, et elle est si belle cette mode qu'il ne faut pas songer à l'abolir, même sur la rue Notre-Dame de Lourdes. Au reste, eussé-je l'audace de dire un seul mot contre les promenades à deux, que je connais plus d'une admiratrice des modes canadiennes qui me ferait des gros yeux. Donc il va falloir des trottoirs assez larges pour éviter toute collision avec ceux ou celles qu'on est exposé à rencontrer. En second lieu, une demande sera faite à la corporation pour qu'on place à différents endroits de cette rue, des traverses.

Vous ne trouvez pas, j'espère que c'est du luxe, car après tout la propriété l'exige, et je suis certain que les éduqués qui régissent notre grande métropole auront à cœur de conserver à la ville de Montréal sa réputation de ville propre par excellence. Enfin, ce

sur quoi les Etudiants se proposent d'insister plus particulièrement, c'est la lumière dans la rue. Voilà, par exemple, un point qu'on ne peut s'empêcher de piendre en considération. Voici l'hiver qui approche, les jours deviennent de plus en plus courts, l'obscurité est maintenant presque complète à 5 hrs de l'après midi et remarquez bien que les étudiants en médecine, ces braves travailleurs, ne sortent de l'Université qu'à 6½ hrs p. m. Insensibles, les laissera-t-on aller s'étendre dans l'eau ou dans la boue ? Permettra-t-on qu'ils aillent se heurter contre un poteau de téléphone, une borne-fontaine ou autre obstruction de ce genre ? Oh ! non, messieurs les échevins, ça ne serait pas humain. Pour vous faire voir les conséquences désastreuses qui pourraient en résulter, laissez-moi vous raconter, en peu de mots, ce qui est arrivé à notre pauvre confrère X., l'autre jour. La victime est un élève de première année. Un soir de la semaine dernière il se rendait à la dissection pour la première fois. La dissection, comme vous pouvez bien l'imaginer, est le cauchemar de beaucoup de nouveaux. Notre ami, après avoir ramassé tout ce qu'il possède de courage et d'énergie, s'achemine vers l'Université Laval. La vue des scalpels qu'il tient dans sa main tremblante fait frémir tout son être, cependant il ne veut pas qu'on le qualifie de lâche et s'avance toujours lentement. Arrivé au pied de l'escalier qui conduit à la salle de dissection, il s'arrête, un siège se trouve près de là, il en prend possession : alors plongeant son front, couvert de sueurs froides, dans ses deux mains, il demande au ciel de lui envoyer toutes les forces nécessaires pour surmonter un tel obstacle. Tantôt il songe à abandonner la médecine, ce rêve qui l'a si souvent bercé, alors qu'il était sur les bancs du collège, tantôt il songe à entrer dans l'état ecclésiastique, car après tout, se dit-il, "toutes ces diffi- cultés que je rencontre ne sont qu'autant d'obstacles mis sur ma route pour m'avertir que je suis dans une mauvaise voie et que la médecine ne n'est pas ma véritable vocation." Enfin, mille et mille réflexions de ce genre viennent assaillir son esprit fatigué. Tout à-coup, se sentant plus fort, il se lève de son siège. Non ! s'écrie-t-il, je n'abandonnerai pas la médecine, je surmonterai tout et j'irai jusqu'au bout du monde si j'ai perdu la tête ! Il s'élança dans l'escalier avec précipitation ; mais voici qu'il s'arrête soudain. Quelque chose s'est déposé sur la muqueuse de son nez et a irrité les fibres de son nerf olfactif. Oh ! quelle odeur désagréable, fait-il, mais je vais vo-... mir. S'emparant d'un tampon de coton absorbant parfumé qu'il a mis dans sa poche avant son départ de sa chambre, il se bouche le nez hermétiquement. Cette opération terminée, notre ami continu à gravir les marches de l'escalier des morts. Enfin le voici en face de cette salle où gisent tant de cadavres. Il fait une pause pour reprendre ses sens et prenant une attitude militaire il pénètre dans l'enceinte mortuaire. O spectacle moui ! O horreur ! La vue s'ajoutant à l'odeur le fait tourner sur les talons comme sur un pivot. D'un seul bond, la descente de l'escalier, qu'il avait eu tant de peine à monter, était opérée. Le voici qui s'engage dans la rue Notre-Dame de Lourdes, n'osant pas se retourner de peur de voir tous les cadavres à demi disséqués à sa poursuite. Il vole plutôt qu'il ne court. Hélas ! notre infortuné ami n'a pas compté avec l'obscurité. La grande noirceur dont parle nos pères n'égalait pas, j'en suis certain, celle qui régnait dans la rue Notre-Dame de Lourdes ce soir-là. Vous ne serez pas surpris, si je vous dis qu'il fit de nombreuses chutes. Son pied frappa une pierre, il trébucha et va s'abattre avec violence sur le sol, il sent, à l'instant, dix, douze, vingt mains, d'un froid cadavérique s'étendre sur lui. Il

rebondit et s'élança de nouveau, cette fois pour alier se heurter contre une borne-fontaine. Le choc fut si violent qu'il perdit connaissance. Il fut ramassé et reconduit à sa chambre, baignant dans son sang. Il m'a fait plaisir d'apprendre aujourd'hui même, qu'il était en pleine convalescence.

Eh ! bien, mes chers lecteurs, voici le résumé bien incomplet du triste accident arrivé à notre confrère. Les conséquences auraient pu être plus graves, il est vrai, toutefois j'espère que messieurs les membres du conseil de ville en prendront connaissance et qu'ils doteront avant longtemps la rue Notre Dame de Lourdes d'une lumière électrique, sans oublier les trottoirs et les traverses. Si on nous accorde cette demande, on s'acquerra la reconnaissance éternelle des Etudiants en Médecine.

CARABIN.

Lettre ouverte

M. Philippe, idéaliste, au Parnasse

Mon cher Philippe,

Je ne puis résister au plaisir de t'adresser quelques lignes..., quelques lignes seulement ! Ma lettre te parviendra-t-elle au Parnasse ou tu trônes avec toute la majesté d'un ancien bohème qui regrette les jours d'autrefois ? Je le crois, car le JOURNAL DES ETUDIANTS a d'assez hautes envolées pour attendre à tous les sommets.

Malgré ton nom peu germanique, je t'ai reconnu. Tu es bien l'immortel historien de "L'admiration mutuelle depuis Adam jusqu'à nos jours." Seulement je t'ai trouvé un peu moins discret que d'habitude.

Ah ! je n'ai pas oublié ce "toi incliné" dont tu me parles, et encore moins le fameux et spirituel bohème (style admiration mutuelle) qui donna jadis une si généreuse hospitalité à ce groupe d'adolescents à l'âme ardente et élevée. Tu fis partie comme moi de cet incomparable Cercle Dollard qui vécut par l'admiration mutuelle, et qui mourut dévoré par la chrysoléme que nous designions sous le nom plus vulgaire de la Bête à patates.

Tu fus, je ne l'oublie pas non plus, un des plus ardents promoteurs de cet institut qui, s'il avait pu traverser l'âge critique de l'enfance, aurait été — je n'en doute pas plus aujourd'hui que je n'en doutais alors — l'épine dorsale de la littérature canadienne-française.

Tu as été tout cela au temps de la bohème, et quelque chose de plus encore.

Mais, je vois que tu as subi, depuis, une désespérante transformation. D'idéaliste et de rêveur (néologisme), que tu étais, tu es devenu moraliste. N'est-ce pas que la fin de ta correspondance intime te mérite bien ce titre là.

Est ce que les brumeux sommets du Parnasse auraient subi une congélation ? Pégase que tu enfourchais avec tant de desinvolture, serait-il devenu rétif ? Tu sais, pourtant, comme il était, autrefois, prompt à prendre le mors aux dents. A tel point que tu fus souvent obligé de le faire brider par notre poète national qui a eu le mérite d'écrire par-dessus tout ses "Originaux et détraqués." A propos, je n'ai pas vu un ancien bohème là-dedans !...

Tiens, mon vieux Philippe, laisse-moi, en terminant, te faire un peu la morale. Je crois que ta gloire dépérit et finira par sombrer si tu ne reviens à tes premières amours. Tu es né poète ; il n'y a pas beaucoup de mérite à cela, car tu connais ce vers d'Horace qui est vrai aujourd'hui comme il l'était du temps de l'auteur de l'Art Poétique :

Nascuntur pacto fiunt oratores.
N'importe, tu es né poète. Si Pégase est rétif, laisse-le ; tu perdrais ton

temps à le dompter. Enfourche un autre cheval, une rosse, une Rossinante, qu'importe... Mais enfourche... et tu atteindras une gloire au moins égale à la mienne. Car, vois-tu, que l'éloquence soit supérieure à la poésie ou la poésie supérieure à l'éloquence, (éternel sujet de discussion au collège) à la fin — et ceci est de la vraie morale et de la haute philosophie — il faut que tout s'en retourne en vers. Buies, dans ses beaux jours, aurait écrit en vers !

Mon cher Philippe, j'ai le bras long, mais pas assez pour l'atteindre au Parnasse. Sans cela, je t'aurais donné une bonne poignée de main.

Je terminerai donc comme Cicéron.
Facies et Fatis.
Vale !

ARTHUR.

D'AUTRES PAROLES SUR UN AIR VIEUX COMME LE MONDE

Comédie en trois actes

PERSON. — *L'âme et le cœur d'Yvette.*
SAGES. — *L'âme et le cœur de Jean.*

EXPLICATIONS. — Pour les deux premiers actes, la scène se passe dans la pensée d'un chœur.

Au troisième : dans le domaine de leurs pensées mutuelles. Décor spécial, un salon bleu. Au fond, premier plan, deux yeux plongés dans deux autres yeux. Arrière plan, la main dans la main.

Le tout avec accompagnement obligato de soupirs — en mode mineur.

Acte Ier

SCÈNE UNIQUE

L'ÂME ET LE CŒUR D'YVETTE.

L'âme d'Yvette. — (S'adressant au cœur d'Yvette) O mon frère ! écoute-moi bien. Toi qui vis de ma vie, fais-moi ressentir les impressions dont je suis assoiffée depuis si longtemps. Puisse-t'il faut que tu te donnes à un autre, laisse-moi te dire mon idéal. Cherche-le jusqu'à ce que tu l'aies rencontré, pour alors te livrer entièrement à lui. Sois prudent et patient. Que ce soit un pâle jeune homme avec les yeux profonds et noirs d'un faune, mélancoliques et rêveurs, ou bien qu'il soit du type créole, brun comme l'ambre avec des yeux d'un bleu céleste, vastes comme l'océan. Que de ses lèvres poétiques s'échappent toujours des paroles parfumées de marjolaines fraîches écloses et de libellules embau-mées. O mon frère ! rends-moi heureuse de ta jouissance !

Le cœur d'Yvette. — Ma chère sœur, cet idéal pourrait bien être le merle blanc dont parle la légende et si difficile à trouver ; d'ailleurs, comme je suis enthousiaste, un peu léger, et surtout languissant d'appartenir à quelqu'un, je me donnerai au premier venu qui m'aura plu avec accompagnement de serments inoubliables, que j'aurai bien soin d'oublier pour le premier venu qui me plaira davantage. Cela peut te paraître la théorie de l'inconstance et la pratique de cette théorie pourrait bien briser le cœur de l'autre à qui j'aurai appartenu. Mais qu'importe, pourvu que j'aime un certain temps. Cela ne doit pas être traité d'égoïsme personnel, puisque c'est la mode de notre siècle et que personne n'est blâmable de suivre la mode. La mode ! mais, je pense que le mal deviendrait bien, à la condition de commencer par être à la mode !

L'âme d'Yvette. — J'hésite..... mais, enfin, j'accepte.

Acte 2ème

SCÈNE UNIQUE

L'ÂME ET LE CŒUR DE JEAN.

Le cœur de Jean. — Au nom seul de l'amour, je vibre comme une harpe éolienne qu'un être mystérieux anime. J'ai soif d'aimer et je voudrais que

mon amour soit sans cesse à son éternelle aurore. Dis, chère âme, la constance existe-t-elle réellement ou est-ce un mythe ???

L'âme de Jean. — Tais-toi, mon cœur, car ce que tu me demandes est au-dessus de ma compréhension. Néanmoins je puis te dire ceci : La constance en amour est tout aussi problématique qu'insoluble. Donne-toi d'abord, et si plus tard on vient t'enlever tu n'es plus responsable. Tant pis pour le premier propriétaire si les conséquences lui sont pénibles.

Acte 3ème

SCÈNE UNIQUE

L'ÂME ET LE CŒUR DE JEAN ET L'ÂME ET LE CŒUR D'YVETTE.

(Décor spécial, voir commencement.)

Le cœur de Jean. — (à celui d'Yvette) Je te jure un amour infini. Ah ! jouissons des béatitudes indicibles que nous procurera l'union de nos deux cœurs !

Le cœur d'Yvette. — (à celui de Jean) Pour toute une vie, soyons unis, et puissions-nous l'être encore dans les mysticités incomprises de l'au delà !

L'âme de Jean. — (à part) Rêve éphémère ! Je vois dans un avenir incertain, à travers les clartés embrumées de l'ignoré, la destruction complète de cette idylle, et sur ses débris, la reconstruction d'une autre aussi vacillante.

L'âme d'Yvette. — (à part) Ce n'est pas mon idéal, mais en attendant sa réalisation... qu'importe. — O songe ! O folie ! berce-nous, enchante-nous encore de tes problématiques toujours !

(La toile tombe.)

FINALE (*audante agitato*)

Le public, sans avoir compris, s'exclame, transporté d'enthousiasme : "O théâtre d'Ibsen, combien sublimé mes sont tes psychologies ! ! !"

LUC D'AVEL.

Reflexions d'un sage

J'ai toujours vu la masse juger les choses par leur côté bête et courir à l'absurde comme le fer à l'aimant. Pour elle, l'homme obèse qui brise une chaise en s'asseyant est un être puissant à qui rien ne résiste. Elle estime la valeur du savant à la grandeur de ses lunettes, le génie d'un capitaine à la hauteur de son plumet, et l'âme du patriote à la sonorité de sa voix.

... L'opinion publique est comme une balance qui, au-delà de certains poids, devient folle et se brise.

G. D.

Une Singulière Conjugaison

Un anglais rencontre un jour un pocharl parisien :

"Aho ! dit l'anglais, vous êtes toujours dans les vignes du Seigneur."

— Je m'en fais honneur, mylord.

— Je le vois bien, ô yes ; vous consommez !

— Non, je bois.

— Oh ! conjuguez-moi donc le présent de l'indicatif du verbe boire.

— Volontiers, répondit Citrouillard ; je bois, tu te grise, il se soûle, nous ribotons, vous êtes en train, ils se lancent.

— Oh ! quelle distinction de parler le français. Et le imparfait ?

— J'étais dedans, tu étais en train, il était rincé, nous étions culottés, vous étiez dans les vignes, ils avaient un coup de soleil.

Et l'anglais s'éloigne plus profondément convaincu que jamais de la difficulté de conjuguer les verbes français.

Le vin de mon oncle

NOUVELLE

(Suite)

En m'écoulant ainsi débiter, tout d'une haleine, mon couplet sur la beauté de Riette, sans y comprendre guère plus que l'alouette ne comprend sa chanson à la gloire du soleil, mon oncle était devenu subitement grave. Il me regarda jusqu'au fond des yeux, pour me fouiller l'âme.

— Mon cher petit, la beauté des créatures est un don de Dieu, certes. Mais la beauté des créatures de chair est souvent un piège dont le démon se sert pour nous attirer aux abîmes. La femme est plus amère que la mort, a dit l'Écriture.

— Cependant, mon oncle, Riette, je vous assure...

— Ne vois-tu pas que Satan lui-même, pour la perdition des hommes, semble avoir tissé ses cheveux dans les flammes de son enfer ?

— Ses beaux cheveux d'or fin ? Oh ! mon oncle, mais ils rayonnent autour de son front blanc comme le nimbe de Notre Seigneur.

La voix de mon oncle se fit sévère et impérieuse.

— Tu dois éloigner ta pensée de cette petite comme d'un sujet défendu.

Je sentis, en tout mon être, un frémissement de révolte.

Eloigner ma pensée de Riette ? Mon oncle voulait donc m'arracher le cœur tout vivant de la poitrine.

Je me redressai sous la rude atteinte qui m'avait renié, douloureusement, jusqu'aux entrailles. Sans calculer la cruauté du coup que j'allais lui porter, je dis à mon oncle :

— Vous pensez bien à votre vigne, tout le temps, vous !

— Ma vigne ? ma vigne ?...

Mon oncle s'arrêta net. Il pâlit un peu, tel le vénérable doyen de Maillargues, affligé d'une maladie de cœur, lorsque dans le feu de la discussion, un spasme subit le serrait cruellement.

Cette pâleur de mon oncle, le silence qu'il gardait, comme si, paralysé subitement, au milieu d'un sermon, par la présence inopinée de Monseigneur, les mots eussent refusé soudain de s'offrir à sa mémoire, ses bras agités fébrilement, sans signification précise, au long de son corps maigre, lui donnaient une attitude d'ésemparée dont je fus tout de suite inquiet.

— Vous souffrez, mon oncle ? Voulez-vous que je coure ?...

Déjà, je m'élançais vers le presbytère.

Mon oncle me retint d'un geste.

— Ce n'est rien.

Un profond soupir souleva sa poitrine et l'emplit ainsi de l'air vivifiant qui lui manquait ; le sang afflua de nouveau librement à son visage.

Je sentais maintenant fort bien toute l'imprudence de la remarque qui venait de m'échapper.

— C'est moi qui vous a fait du mal, mon bon oncle ? Pardon !

— Je n'ai rien à te pardonner. Cela se voit donc que j'aime trop cette vigne ?

Mon oncle embrassait d'un long regard attendri ce morceau de terre où s'étaient limités les seuls désirs de son âme qui n'eussent pas exclusivement Dieu pour objet. Ensuite il me regarda :

— C'est pourtant vrai que je l'aime, ma vigne ! Ah ! quand on a l'âme paysanne, il nous reste tant de fibres vivaces par lesquelles, secrètement, la terre nous tient !

Ce serait à croire que, depuis l'enfance, le cœur y adhère, comme par de mystérieuses racines.

— Mais, mon oncle, Dieu ne l'a pas défendu ?

— Sans doute. Je me demande, cependant, si ce n'est pas lui qui m'invite par ta voix à délivrer mon âme de ce lien innocent. Le cœur du prêtre est un sanctuaire où le bon Dieu aime à régner sans partage. Je lui demanderai la force de lui sacrifier cette dernière affection qui m'attache encore trop à la terre.

Je ne savais que répondre à ces paroles de mon oncle. Je me souviens seulement qu'à l'entendre, je compris toute la cruauté de mon étourderie. Le ton résolu dont il me parlait de sacrifices m'avait bouleversé à ce point que les larmes me montaient aux yeux.

La belle affaire que mon oncle eût une particulière affection pour sa vigne ! Quel mal y avait-il à cela ? Tout le monde dans la paroisse, le chérissait davantage pour cette joie passionnée qu'il éprouvait à espérer, jour par jour, de belles vendanges. Et j'allais être cause de cette privation qu'il s'imposerait ?...

Mon oncle ne s'aperçut pas de mon attendrissement, où se mêlaient de la confusion, des regrets et la crainte de le voir souffrir par le renoncement auquel je le sentais décidé.

— Allons, me dit-il, de ce ton de bonté qu'il avait surtout aux moments où il était plus particulièrement pénétré de la pensée de Dieu, allons, rentre dans ta chambre. Tu vas essayer cette version de l'Énéide que je t'ai donnée ce matin. Moi, je vais à l'église, achever mon bréviaire. J'ai besoin de sonder ma conscience au pied de l'autel.

Jamais mon oncle ne m'a fait la moindre confiance sur ce qui s'était passé en lui, durant cet examen approfondi de sa conscience, sous l'œil même de Dieu. Toute la soirée, il se maintint dans ce recueillement où il avait coutume de s'absorber chaque fois qu'il lui arrivait de s'adonner plus particulièrement aux soins de la vie intérieure. Je fus frappé, le lendemain, de la ferveur plus ardente où il se consumait durant sa messe, que je lui servais, comme à l'ordinaire. Il prolongea son action de grâces de cinq bonnes minutes. Et il sembla ne s'arracher qu'à regret aux délices de prier, où il demeurait comme abîmé.

Il lui restait au front, lorsqu'il vint absorber la tasse de chocolat moelleux que lui préparait sa servante Zénaïde, chaque matin, un peu de cette pâleur provoquée, la veille, par ma malencontreuse observation.

— J'éprouvai, à le voir ainsi, un affreux besoin de lui témoigner ma tendresse.

— Vous n'êtes pas souffrant ? lui dis-je, en imprimant à ma voix toute l'inquiète émotion qui me tourmentait.

— Mais non, mon cher petit. Et sa longue main blanche se posa doucement sur mes cheveux.

Cette caresse fut, à mes remords, apaisante comme un baume sur une blessure.

— Oh ! mon bon oncle ! lui dis-je en un élan tout frémissant de tendre allégresse.

Et mes deux bras se tendirent pour l'embrasser.

— Mon bon Valentin !

Il se pencha vers moi, prit ma tête dans ses mains, et déposa sur mon front un baiser d'une telle suavité, qu'aujourd'hui encore le souvenir m'en laisse attendri.

Et mon oncle ajouta :

— Maintenant, allons travailler ! C'était sous la tonnelle fleurie du jardin que mon oncle aimait, tant que duraient les jours de soleil, à me donner des leçons.

Mes cahiers et mes livres sous le bras, je l'y précédai, en quelques bonds folâtres qui le firent sourire.

Assis en face l'un de l'autre, autour de la table de fer, mon oncle me dit :

— Dépêchons-nous. Tu sais que je vais aujourd'hui à la conférence, chez M. le curé de Sencujols : nous n'avons pas de temps à perdre. Ah ! Zénaïde, après déjeuner, ira voir sa sœur. Tu seras seul, ici, jusqu'au soir. Tâche de ne pas me faire de farces, au moins. Voyons, la version ?

Je remarquai que mon oncle n'avait pas arrêté sur sa vigne ces longs regards ravis dont il était coutumier.

Je lui tendis mon devoir de la veille, la traduction des trente premiers vers de l'Énéide, qu'il m'avait donnés pour éprouver ma force.

Il jeta un coup d'œil rapide sur le mot à mot et passa vite au bon français. Sa lecture semblait l'étonner.

— Bon ! pensai-je, à lui voir froncer les sourcils et pincer les lèvres : ma version ne vaut rien.

— Ce n'est pas bien, dit enfin mon oncle, en posant la feuille de papier sur la table. Tu deviens paresseux, à présent ?

— Moi, mon oncle ?

— Tu oserais soutenir que le bon français de ta version est de toi ?

— Je vous assure...

— N'assure rien. Tu as copié dans un corrigé.

— Mais, jamais de la vie ! Vous pouvez fouiller dans ma chambre. Si vous y trouvez le moindre corrigé...

— Tu aurais traduit, tout seul, ces trente vers de Virgile, comme cela ?

— Elle est bonne, ma version ?

— C'est-à-dire qu'il n'est pas croyable que tu aies pu, du premier coup, attraper cette exactitude et cette élégance.

FÉLICIEN PASCAL.

(A suivre)

Toute personne qui paie le prix de son abonnement doit exiger un reçu portant la signature du directeur du journal, Joseph Beaulieu.

UN ETUDIANT en droit désirerait avoir une chambre dans une famille privée où il n'y aurait pas de jeunes enfants. Adressez : L. L. B. 2187, Montréal.

H. CLOUTIER, Propriétaire.

Restaurant Cloutier

224, Rue ST-LAURENT

En face du Marché, - Montréal.

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX

Dîner régulier à 25 cts.

Dejeuner et Souper à la Carte.

Pharmacie

Specialité :
Produits
Français
10%
de réduction
pour les Etudiants
X
1605
Rue Notre-Dame
Coin de la Rue St-Gabriel

MONTREAL.

AH ! DE LORIMIER

Chemises Blanches à 50c., 75c. et \$1.00. Grand choix de Cravates, Collets, Corps et Caleçons, Etc. 1700, Rue Notre-Dame.

ULRIC DEMERS

Doreur Fratigue et Encadreur

A l'honneur d'annoncer aux Etudiants qu'il leur fera une très grande réduction sur encadrements de diplômes, de portraits, de gravures, etc.

ATELIER DE DORURE

AU NO. 380, RUE ST-LAURENT.

Passez voir nos Prix.

La BUANDERIE des ETUDIANTS

— EST LA —

NEW YORK STEAM LAUNDRY

MIREAU & CIE

191, Rue St-Urbain.

TELEPHONE 2122.

N. B. — Un escompte de 15 p.c. sera donné aux Etudiants. Un messenger va chercher le linge à domicile.

REDUCTION SPECIALE

Sur le prix des Médicaments, Instruments, de Chirurgie, etc., etc. à MM. les Etudiants.

A la Pharmacie Brault

119, ST-DENIS, coin de la rue Dorchester.

TELEPHONE 6122. SONNETTE DE NUIT.

ARCAND FRERES

MARCHANDS DE NOUVEAUTES

111, Rue St-Laurent, 111

Seuls depositaires pour le Canada des toiles hygieniques de l'abbé Kneipp.

L. H. COULET

MARIAGES, FÉNERAILLES, DINERS ET SOIRES

seront fournis avec leurs fraiches de toutes sortes.

BOUCHERS ET FLEURS PAIES A ORDRE

DANS LES DERNIERS COURTS.

Tel. Bell 6931. 1911, Rue STE-CATHERINE

Enseigne la manière de conserver et de cirer les fleurs naturelles.

O. A. THIBAUT L. A. SMITH

THIBAUT & SMITH

Importateurs de

- MUSIQUE -

ET

D'INSTRUMENTS

1687, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Le Palais des Fumeurs

ASSORTIMENT COMPLET

CIGARES, CIGARETTES, PIPES, TABAC

En Gros et en Detail

Une specialite de Cannes

GEO. STREMENSKY,

PROPRIETAIRE

1709, Rue Ste-Catherine, Montreal, Can.

— UN —

Appet Judicieux

(Comédie en 1 Acte)

(La scène se passe dans un village canadien au nord de Québec, époque présente.)

(Suite)

LE DOCTEUR (enthousiasmé).

Eh ! bien la cornée de l'œil se trouve ici recouverte par une membrane fibreuse ; en sectionnant cette membrane à l'aide des ciseaux de Wecker, je permettrai aux rayons lumineux de pénétrer dans l'œil, les objets iront se réfléchir sur la rétine, et alors...

CRIFFORT.

Il verra clair ?

LE DOCTEUR.

Il n'y a pas à en douter.

CRIFFORT.

(Lui serrant la main) Paul tu es un grand médecin.

LE DOCTEUR.

Non, c'est la science qui est sublimé.

CRIFFORT

Plus sublime encore celui qui emploie cette science au bonheur de ses semblables.

LE DOCTEUR.

(à Jacquinet) Eh ! bien, bonhomme, voulez-vous que je vous rende la vue ?

JACQUINET.

(surpris) Hein ! si j'veux qu'vous m'rendiez la vue ? Mais tout d'suite, bonté divine ! tout d'suite !

LE DOCTEUR.

Fort bien, alors ! (à Max) Donne moi la cocaïne. (Max lui passe une bouteille et à l'aide d'un compte gouttes le Docteur en verse dans les yeux de Jacquinet) Bon ! maintenant, asseyez-vous de cette manière (Il renverse la chaise d'opération. Puis il prend ses instruments qu'il place dans un verre à côté de lui.) Sentez-vous quelque chose ?

JACQUINET.

Non m'sieu.

LE DOCTEUR.

Très bien ; ne bougez plus.

JACQUINET.

Quoi qu' c'est ?

LE DOCTEUR.

Ne remuez plus. (Tous s'avancent)

GUGUS.

Ben ! v'là-t-y pas, par exemple, qu'y enfonce des ciseaux dans l's yeux à poupa !

CRIFFORT

Tais-toi donc, imbécile !

GUGUS

(Fâché) Merci ben, m'sieu l'fin.

JACQUINET

(Gesticulant) Ho ! Aïoille ! aïoille ! sacrabe de chien !...

LE DOCTEUR.

Ne remuez donc pas, sapristi !

GUGUS

Au voleur ! Au meurtre ! Au feu ! Y turent mon pauvre poupa ! Mordeur ! mordeur !

MAX.

Te tairas-tu, espèce de nigaud ?...

GUGUS

On va voir si... (Il va pour se pré-

cipiter sur le médecin ; Max et Criffort le retiennent et cherchent à le calmer. Cris et gesticulations ad libitum).

LE DOCTEUR

Bon ! passe-moi l'écrin, Max. (Max lui donne une bouteille dont il fait le même usage que pour la cocaïne) Maintenant, bonhomme, si aucune complication ne survient, vous me devrez là une fameuse chandelle.

JACQUINET

Un charge, étou.

LE DOCTEUR (à Jacquinet)

A présent, ouvrez un peu les yeux. Dites, voyez-vous mieux ?

JACQUINET

(Ebloui) Ah ! bonté divine que c'est-y beau la lumière, le jour... et pis toute. (Au docteur) Ben sûr qu'vous êtes un grand magichien, vous ! Bénite ! qu' c'est beau...

LE DOCTEUR.

Non je ne suis pas un magicien, mon vieux. C'est un effet de la science, et la science vient de Dieu.

JACQUINET.

Qu' c'est beau ! qu' c'est-y donc beau !... Ah ! mon fiston ! mon fiston ! faut que j't'embrasse ! (Il se dirige vers Criffort).

CRIFFORT

Je n'ai pas l'honneur. (Montrant Gugus) C'est Monsieur !

JACQUINET.

Quoi ! c'te grand gars-là ? Y est ben laite (laide) !

GUGUS

Moué ? (Protestant par son geste) Pas pus lette que vous.

JACQUINET.

Mon fiston, tu parles à ton père... D'avant l'monde...

GUGUS.

Ben ! vous avez beau ! pas b'soin d'te si fier à c'te heure que vous avez des yeux.

T LESCOPE.

(A suivre.)

Le Jeu de l'Oignon

Un nouveau jeu de société d'importation transatlantique est en train de devenir en ce moment fort à la mode dans les salons de la colonie anglo-américaine, où les jeunes misses du quartier de l'Étoile ont déjà commencé à l'acclimater. Cela s'appelle le jeu de l'oignon, et, comme on va voir, c'est un jeu de société original et tout à fait gentil.

Un jeune homme, désigné par le sort, s'étant éloigné du salon où se tiennent les jeunes filles, l'une de ces dernières croque un tout petit morceau d'oignon. Les mi-ses se mettent alors en cercle, et le jeune homme, introduit de nouveau dans le salon doit les embrasser toutes à la ronde, sur la bouche bien entendu, jusqu'à ce qu'il ait deviné—ou senti—celle qui a mordu l'oignon.

S'il se trompe ou s'il ne la trouve pas, après deux essais consécutifs, il est condamné à manger l'oignon, tout cru, en présence de la société, et l'on passe au suivant.

Que pense M. Paul Bourget de ce nouveau jeu de salon ? N'est-ce pas qu'il a une saveur bien américaine ? Et que nous sommes loin de l'inno-cent " pigeon volé " d'autrefois !

B. L.

— Dieu meut l'univers sans même lui parler ; pour nous un atôme brave nos commandements.

PHARMACIE BARBEAU

1934, rue Ste-Catherine

Coin St-Chs-Borromée

Prescriptions remplies avec le plus grand soin, par des pharmaciens Français, Articles de mis certifiés seulement

Étudiants, même prix qu'aux médecins

TÉLÉPHONE DES MARCHANDS, 115.

TÉLÉPHONE BELL, 7050.

QUERY FRERES

Photographes attitrés du Cierge

Pendant 14 ans chez Notman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.

Tout argent pour abonnement ou annonce au JOURNAL DES ETUDIANTS devra être adressé :

Boîte 2187, B. P., MONTREAL.

M. E. LAPOINTE

1576, Rue NOTRE-DAME

(En face du Palais de Justice)

CIGARES DES MEILLEURES MARQUES CIGARETTES

Pièces de TOUTES SORTES

Reduction pour les Etudia. ts.

BUTTES FRAICHES

SUR ÉCARTONS, EN SOUPE, ETC.

PRIX SPECIAL POUR ETUDIANTS

W. LAMOUREUX

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Ouvrage de Pratique et Reparation

1599, rue Ste-CATHERINE

TÉL. DES MARCHANDS, 402.

LIVRES de MEDECINE

A LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue St-Vincent

MONTREAL.

Messieurs les Médecins et Messieurs les Etudiants en Médecine trouveront chez nous, en s'adressant à notre librairie, le plus grand choix d'ouvrages, des meilleurs auteurs, pour l'étude et la pratique de cette science.

Les prix sont réguliers et des plus modérés. Des remises libérales sont accordées sur les anciennes éditions.

Restaurant Commercial

1612 RUE NOTRE-DAME

Reconnu pour ses dîners à 25 c. Six salons privés, à la disposition du public, pour Dîners, Soupers, etc., etc. Cuisine et service de 1er ordre. Une visite sollicitée.

THEO. LANCTOT, Prop.

Entrez Privée : 1620, rue Notre-Dame.

T. THEO. VALIQUETTE

TABACS FRANÇAIS et

CIGARETTES FRANÇAISES

UNE SPECIALITE.

CIGARES de CHOIX

IMPORTES et

DOMESTIQUES.

1735, Rue Ste-Catherine Est

MONTREAL.

SERVEZ-VOUS...

Emulsion d'Huile de Foie de Morue CREO30-BIPHOSPHATE

Faiblesse pour les Enfants.

SERVEZ-VOUS...

de la POUDRE NASALE

Remède infailible pour le Rhume de Cerveau.

SERVEZ-VOUS...

des CACHETS du Dr BARNES

Pour votre Mal de Tête. Guérison en 10 minutes.

ADELARD SAVARD

Pharmacie, Coin des rues Rachel et St-Denis

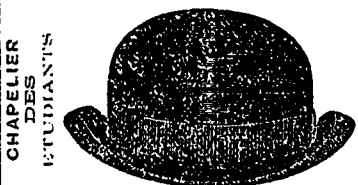
HOTEL RIENDEAU

In face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux et des Gares de Chemins de fer

58 et 60, l'Ince Jacques-Cartier MONTREAL.

JOS. RIENDEAU, - - Propriétaire.



ARMAND DOIN, Manufacturier et Importateur
Réparation de Chapeaux et Fourrures.
1584, Notre-Dame, Vis-à-vis le Palais de Justice
MONTREAL.

ROBERGE & Cie

693, rue St-Laurent

CHAUSSURES

FRANCAISES ANGLAISES ET AMERICAINES.

Spécialité pour tout ouvrage à la main fait sur commande.

Réparage de tout genre fait avec le plus grand soin et à des PRIX REDUITS

QUINZE POUR CENT de réduction pour les Etudiants.

E. LECLAIRE

Épiciier de la rue Cadieux, maintenant Entrepreneur de

POMPES FUNEBRES

444, Rue RACHEL

MONTREAL.

Cercueils en bois et en métal de toute description.

Corbillards pour funérailles ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Habillements pour hommes, femmes et enfants et embaumement à prix modérés.

N. LÉVEILLÉ

MARCHAND - TAILLEUR

138 1/2, Rue Saint-Laurent

Prix spéciaux pour les Etudiants.

M. A. LACROIX, étudiant en droit, est autorisé à prendre des abonnements pour notre journal.

Entre deux plaidoyers

Quelle différence y a-t-il entre un mari et un cornichon? — C'est que le mari se confie dans sa moitié et que le cornichon se confie dans son entier.

Pourquoi les discours d'un notaire sont-ils toujours obscurs? — Parce qu'en prenant une étude, il cesse d'être d'erc.

Taupin demande l'heure au vieux Mardoche.

— J'ai trois heures, suggère celui-ci; mais ma montre retarde perpétuellement.

— Sans doute, suggère Taupin... ça uec moins le grand ressort!!!...

Un bon gendarme rencontra Une chaussette, et la montra Au premier qui vint au passage; Il voulait en savoir l'usage. Quand il le sut: "Sac à papier! L'invention est par trop sottie!" Dit-il en y fourrant le pied Mais sans avoir ôté sa botte.

MORALITÉ

Plus d'un ignorant, ici-bas, Rit de ce qu'il ne comprend pas.

Un jeune étudiant naïf et candi de va consulter une somnambule extra-lucide, à qui il demande des éclaircissements sur le sort qui lui est réservé.

La pythonisse de répondre: — Vous souffrirez de la misère jusqu'à trente ans.

— Et après? reprend l'étudiant.

— Après? vous y serez habitué.

Lycée de filles:

Il y a du froid entre le professeur de rhétorique et l'élève Caroline, une petite évaporée.

Hier, croyant l'embarrasser, le professeur demanda à l'élève: — Pourquoi le diable a-t-il des cornes?

— Dame! répond Caroline, pourquoi?... pourquoi?...

Elle s'arrête, et, après un silence: — C'est vrai... C'est épouvantable! Il n'est pas marié!!!

Un Anglais raconte qu'étant à Naples en train de prendre le thé avec sa femme, par un soir d'orage, la foudre était tombée dans la chambre et que la pauvre femme avait été réduite en-pous-sière.

— Ah! mon Dieu! s'écrie un de nos auditeurs, et qu'en avez-vous fait?

L'Anglais froidement: — J'ai sonné et j'ai dit: "John, balayez milady."

Que ceux qui desireront s'abonner au JOURNAL DES ETUDIANTS envoient Un Dollar à l'adresse suivante:

LE JOURNAL DES ETUDIANTS Boîte 2187 B. P. MONTREAL.

N. B. A tout nouvel abonné, nous envoyons les numéros déjà parus.

Tous nos annonceurs font une réduction d'au moins dix pour cent aux étudiants.

TELEPHONE 7283
LAPRÈS & LAVERGNE
PHOTOGRAPHES
360 — RUE SAINT-DENIS — 360
Coin de la rue Ontario
Prix spécial pour les étudiants sur présentation d'une carte d'identification de leur président.

O. CRÉPEAU
NOTAIRE
107 Rue St-Jacques 107
20 "IMPERIAL" MONTREAL
BELL TEL. 2421.
ARGENT A PRETER.

R. Préfontaine, C.R., M.P. Chs. Archer, L.L.B.
E. N. St. Jean, B.C.L. Alph. Decary, L.L.B.
Préfontaine, St-Jean, Archer & Decary
AVOCATS
Chambre 302, 303, 304, 305 Bâtisse de l'As-surance Royale, 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

P. H. Roy, L.L.B. C. S. Roy, B.C.L.
ROY & ROY
AVOCATS
No 4 rue St-Laurent, Montréal. Boîte 973 Bell Tel. 7. Heures de consultations. De 2 à 5 Hrs. P. M.

R. DESRIVIÈRES
AVOCAT
BÂTISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE
97, RUE SAINT-JACQUES
Chambre No 19. Téléphone 1658.

LS. CHALIFOUX, L. L. B.
avocat et Procureur
BUREAU: 16, RUE SAINT-JACQUES
Téléphone 2223. MONTREAL.

W. A. BAKER
AVOCAT
No. 3, COTE PLACE D'ARMES
MONTREAL.
Téléphone 1678. Residence: STE-ROSE.

J. E. B. LEONARD, L.L.B.
AVOCAT
97 — RUE SAINT-JACQUES — 97
CHAMBRE 76
Edifice de la Banque du Peuple, Montréal.

PHILÉAS MAINVILLE
NOTAIRE
No 1586½ RUE NOTRE-DAME
BUREAU DU SOIR:
No 1051, AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE.

HENRI LEMIRE
NOTAIRE
No 1586½, RUE NOTRE-DAME
Téléphone Bell 2790.

L. T. MARÉCHAL ALFRED MACKAY
MARÉCHAL & MACKAY
AVOCATS
BÂTISSE "NEW YORK LIFE"
Chambres 312, 313 et 314. Place d'Armes
Téléphone 1870. MONTREAL.

Téléphone 6201.
DR BROSSEAU, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 7, Rue Saint-Laurent, MONTREAL.

Papineau, Marin, Morin & Fiset
NOTAIRES
97, Rue St-Jacques
Réglement de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques, Administration de biens, Etc., Etc.
TELEPHONE 1220

TELEPHONE DES MARCHANDS 775.
Cusson & Leduc
MARCHANDS DE TABACS
EN GROS ET EN DETAIL
26 Rue St-Laurent MONTREAL

A. CELINAS
Chaussures sur Commande
— ET DE —
Fantaisie pour Dames et Messieurs
168 Rue St-LAURENT
SPECIALITE: Chaussures pour infirmes en tous genres

GENÈREUX, GALARNEAU & CIE
CHAPEAUX, FOURRURES
ET MERCERIES.
227 Rue St-Laurent, Montreal
BELL TEL. 6121.

(MAISON ETABLIE EN 1866)

L. J. A. SURVEYER
6, rue St-Laurent
Marchand Quincaillier

Ferronnerie de Bâtisse
... ET ...
Ustensiles de Cuisine
Rasoirs "L. J. A. SURVEYER"
GARANTIS
Ressorts de portes pneumatiques
PATINS de toute sorte, etc.

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'École Polytechnique
Ingénieur - Civil - et - Arpentier
107, RUE SAINT-JACQUES
En face du Carré de la Place d'Armes
Demande de BREVETS d'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.
CHAMBRE 619. TÉLÉPHONE 2632
P. B. MIGNAULT
AVOCAT
Bâtisse New-York Life. 11, Place d'Armes

O. THEORET
EDITEUR.
Librairie Generale de Droit
... Et de Jurisprudence
11 et 13, Rue SAINT-JACQUES

SOUS PRESSE
— o L E o —
Droit Civil Canadien

Basé sur les "Répétitions écrites sur le Code Civil," de Frédéric Mourlon, avec revue de la Jurisprudence de nos tribunaux par P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME SECOND
Prix pour les Souscripteurs
Relié à chg. ou à veau - - \$5.00

TABLEAUX SYNOPTIQUES
du Droit Civil Canadien d'après la méthode de A. Wilhelm.
par E. Z. Massicotte, avocat.

CONGITION SPECIALE POUR LES ETUDIANTS

J. A. A. AYOTTE
HOTEL DES ETUDIANTS
1744, Rue STE-CATHERINE
Vins et Liqueurs de premier choix.
Cigares des meilleures marques.

A. DAOUST, Restaurateur
Hotel de Première Classe pour Dames et Messieurs
1766-1763 rue Ste-CATHERINE
CORS SANGUINET
ENTRÉE PRIVÉE 1763 STE-CATHERINE
GABINETS PARTICULIERS. VINS DE CHOIX
Repas à la Carte. Ouvert toute la nuit.
Tel. Bell 6382.

EN VENTE PARTOUT

COGNAC P. RICHARD
Garanti pur à l'Analyse
V. O. — V. S. O. — V. S. O. P.
SEULS AGENTS AU CANADA:
Laporte, Martin & Cie
MONTREAL.



ANNONCEZ DANS
Le Journal des Etudiants

CIRCULATION - - 2,000

Adressez - vous aux bureaux du
Journal, Université Laval.

Prix très bas pour toutes sortes d'annonces.

PHARMACIE DECARY
Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, - MONTREAL.
SERVICE DE NUIT ET DU DIMANCHE.
LIQUIDE ORGANIQUE DU Dr. BROWN SÉQUARD
SÉRUM ROUX
Nous recevons toutes les semaines du SÉRUM ROUX de l'Institut Pasteur de Paris
PRODUITS FRANCAIS
LABORATOIRE D'ANALYSES.
Téléphone Bell No. 6833. Téléphone des Marchands No. 171.